

COMPOSITION DE L'ARMÉE CANADIENNE EN CAMPAGNE.

[Suite de la page 2.]

Les unités du Service de Santé du Corps d'Armée Canadien, comme suit: Stations de compensation des pertes canadiennes numéros 1 et 4. Section canadienne du Service Sanitaire N° 1. Unité de l'Intendance militaire de l'Armée Canadienne, comme suit: 2e Détachement Canadien d'approvisionnement des Gares d'Etapes. Les Troupes montées du service des chemins de fer Canadien, comme suit: 3e et 11e Bataillons.

CANADIENS AVEC LA DEUXIÈME ARMÉE.

Attachés à la Deuxième Armée du Général Plumer, se trouvent: Les unités du Service de Santé du Corps d'Armée Canadien, comme suit: Station de compensation des pertes canadiennes, N° 2. Dépôt d'approvisionnements de la ligne de front du Service de Santé N° 2. Les troupes montées du Service des Chemins de fer Canadien, comme suit: Les 8e et 10e bataillons. Les unités de l'Intendance Militaire du Corps d'Armée Canadien, comme suit: 1re et 2e compagnies auxiliaires de Convois de Cavalerie. 1re Boucherie de campagne. 11e et 12e Dépôt d'approvisionnement. 1er détachement canadien d'Approvisionnement de Gare d'Etapes. Sous le titre "Divers" la Deuxième Armée comprend: 3e Compagnie de Construction de souterrains.

CANADIENS AVEC LA TROISIÈME ARMÉE.

Attachés à la Troisième Armée du Général Bying, indépendamment de la brigade de la cavalerie canadienne, se trouvent: L'unité du Service de Santé du Corps d'Armée Canadien: La Station de compensation des Pertes Canadiennes N° 3. L'Unité de l'Intendance Militaire du Corps d'Armée Canadien: Détachement N° 3 du Service Canadien d'Approvisionnement des Gares d'Etapes. Les troupes montées du Service des Chemins de fer Canadien: Les 4e, 9e et 12e Bataillons. Le Corps Canadien du Service de Construction des Chemins de fer outre-mer.

CANADIENS AVEC LA QUATRIÈME ARMÉE.

Attachés à la Quatrième Armée du Général Rawlinson, se trouvent: Le Service de Santé du Corps d'Armée Canadien: Laboratoire Mobile Canadien N° 5. Troupes Montées du Service de chemins de fer: 1er, 2e, 6e et 13e bataillons. 13e Compagnie Légère du Service d'Exploitation des chemins de fer. 58e Compagnie du Service d'Exploitation sur les Voies Larges.

CANADIENS AVEC LA CINQUIÈME ARMÉE.

Attachés à la Cinquième Armée du Général Birdwood, se trouve: Le 58e bataillon des troupes montées du Service Canadien des Chemins de fer. Outre l'énumération qui précède, il y a différentes formations qui se trouvent reliées aux Quartiers Généraux. La Section Canadienne, G.C.G., et la Section Canadienne du G.Q.G., Troisième Echelon, ont déjà été mentionnées. De plus, les services suivants comprennent les unités canadiennes:

CANADIENS SOUS LE COMMANDEMENT DES QUARTIERS GÉNÉRAUX.

Le Directeur des Approvisionnements, G.C.G., a sous son commandement plusieurs divisions dans lesquelles des Unités Canadiennes font du service. Ce sont: Le Directeur adjoint des Approvisionnements, à Boulogne. Sont soumis à son commandement: Sous le commandement du Bureau en Chef du Dépôt à Etapes:

Les Unités Canadiennes d'Approvisionnement Nos 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. Sous le commandement de l'Officier commandant le Dépôt à Boulogne: Les Boulangeries de Campagne Canadiennes Nos 1, 2, 3 et 4. Les Boucheries de Campagne Canadiennes Nos 2 et 3. Le Directeur adjoint des Approvisionnements à Calais. Sont soumis à son commandement: Les Dépôts d'Approvisionnements Canadiens Nos 1, 13, 14 et 15. L'Officier commandant le Dépôt d'Approvisionnement de Base, à Dieppe. Est soumis à son commandement: Le Dépôt d'Approvisionnement Canadien N° 4.

LIGNES DE LIAISON DES SERVICES DE SANTÉ.

Les Quartiers généraux, Ligne de Liaison, soumis aussi au commandement des G.C.G., comprend un grand nombre d'unités canadiennes. Ce sont les suivantes: Le Directeur des Services de Santé, Lignes de Liaison, comprend les services suivants: Sous le commandement de l'assistant-directeur des Services de Santé, à Etapes: Hôpital Général Canadien N° 7. Hôpital Stationnaire Canadien N° 9. A Charmes se trouve: L'Hôpital Stationnaire Canadien N° 8. Sous le commandement de l'assistant-directeur des Services de Santé, à Calais: L'Hôpital Stationnaire Canadien N° 10. Sous le commandement du Directeur adjoint des Services de Santé, à Trouville: L'Hôpital Général Canadien N° 1. Sous le commandement du Directeur adjoint des Services de Santé, à Rouen: Les Hôpitaux Stationnaires Canadiens Nos 3 et 7. Sous le commandement du Directeur adjoint des Services de Santé, à Boulogne: L'Hôpital Général Canadien N° 3. L'Hôpital Stationnaire Canadien N° 2. Sous le commandement de l'Officier Supérieur des Services de Santé, à Le-Treport: L'Hôpital Général Canadien N° 2. Sous le commandement de l'Officier Supérieur des Services de Santé, à Paris: Les Hôpitaux Généraux Canadiens Nos 6 et 8.

SERVICES DIVERS.

Les autres services des Lignes de Liaison sont: Sous le commandement de l'Officier commandant les Renforts, à Etapes, se trouvent: Le Dépôt Général de Base Canadien. Le Dépôt de Base de l'Infanterie Canadienne. Le Dépôt de Base Canadien des Mitrailleuses. Le Service du Travail Canadien. Sous le commandement du Commandant de la Base, à Paris: Centre de Rapport Canadien. La Caisse de Commandement, avec des succursales à Paris, à Rouen et à Boulogne. Les Approvisionnements du Service Dentaire Canadien. Se trouve aussi attaché aux C.Q.G. l'assistant directeur des Services des Postes. Sous son commandement se trouvent: Les 1er et 2e Bureaux de postes auxiliaires de campagne Canadiens. Le Bureau de poste de Base Canadien. Sous le commandement du Directeur des Services Vétérinaires, C.Q.G., se trouve: L'Hôpital Vétérinaire Canadien N° 1. Le Directeur général du Service de Transport, C.Q.G., a sous son commandement: Le Corps des Quartiers généraux, les Troupes Montées du Service des Chemins de fer. Sous son commandement se trouvent: Ligne de Liaison, à Abbeville: 7e Bataillon, Troupes Montées du Service des Chemins de fer. Lignes de Liaison, à Audricq: 69e Compagnie Canadienne du Service des Fourgons de construction.

BONIS DE GUERRE POUR CERTAINS EMPLOYÉS DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Le comité du Conseil privé a pris en considération un rapport, en date du 16 novembre 1918, que lui a soumis le ministre des Travaux publics, recommandant, en vertu de l'arrêté ministériel n° 2752 du 7 novembre 1918, ce qui suit: Que, conformément aux principes établis par les arrêtés ministériels

2051, 2047 et 2188, des bonis de guerre soient payés à chacune des personnes comprises dans les groupes ci-dessous mentionnés du Service extérieur du ministère des Travaux publics, toutes celles qui sont mentionnées étant dans le service du ministère depuis le 1er avril 1918:

EMPLOYÉS OCCUPÉS AU MINISTÈRE OU À LA RÉPARATION DES ÉDIFICES PUBLICS EN DEHORS DE LA VILLE D'OTTAWA.

	Nombre d'employés.	Arrêté du 19-8-18 n° 2051	Arrêté du 12-9-18	Total.
		\$	\$	\$
Ceux recevant un salaire ne dépassant pas \$1,200—				
(a) Gardiens, préposés au chauffage ou aux ascenseurs, artisans, nettoyeurs, (travaillant plein temps, etc.)—				
Est du Saut Ste-Marie.....	542	150	100	13,550
Ouest du Saut Ste-Marie.....	189	150	50	37,800
(b) Architectes résidents, commis de travaux et assistants—				
Est du Saut Ste-Marie.....	6	150	100	1,500
Ouest du Saut Ste-Marie.....	9	150	50	1,800
Ceux recevant un salaire de plus de \$1,200, mais pas plus de \$1,550—				
(a) Gardiens, etc.—				
Est du Saut Ste-Marie.....	2	100	100	400
Ouest du Saut Ste-Marie.....	5	100	50	750
(b) Architectes résidents, etc.—				
Est du Saut Ste-Marie.....	4	100	100	800
Ouest du Saut Ste-Marie.....	1	100	50	150
Ceux recevant un salaire de plus de \$1,550, mais pas plus de \$1,800—				
(a) Gardiens, etc.—				
Est du Saut Ste-Marie.....	2	0	100	200
Ouest du Saut Ste-Marie.....	0	0	0	0
(b) Architectes résidents, etc.—				
Est du Saut Ste-Marie.....	2	0	100	200
Ouest du Saut Ste-Marie.....	2	0	50	100
				179,000

85e Compagnie Canadienne des Ingénieurs.

LE CORPS FORESTIER CANADIEN.

Aussi attachés aux C.Q.G. se trouvent les Quartiers Généraux, Corps Forestier Canadien. Ce corps est réparti en groupes: Groupe central: Quartiers Généraux du District No 1, Alençon: Arsenal du District No 1. Compagnies Nos 20, 30, 33, 41, 42, 43, 44 et 54. Quartiers Généraux du District No 2, Conches: Arsenal du District No 2. Compagnies Nos 14, 19, 23, 24, 32 et 34. Groupe Jura: Quartiers Généraux du District No 5, Andelot-en-Montagne: Arsenal du District No 5. Compagnies Nos 21, 22, 36, 39, 40, 47, 50, 52, 57, 58 et 70. Compagnie Canadienne de Construction No 2. Hôpital du Service Forestier. Quartiers Généraux du District No 6, Gerardmer: Compagnies Nos 28, 51, 56, 69 et 77. Hôpital de Détention. Groupe Bordeaux: Quartiers Généraux du District No 4, Dax-Landes: Compagnies Nos 27, 55, 58, 79 et 80. Quartiers Généraux du District No 12, Facture: Arsenal du District No 12. Compagnies Nos 15, 45, 46, 48, 49, 53, 59, 60, 71, 72, 73 et 74. Hôpital de Détention. Groupe de la Marne: Quartiers Généraux du District No 10, Eclaron: Compagnies Nos 31, 33 et 76. Quartiers Généraux du District No 11, Châtenois:

Le fil et la ficelle peuvent être importés de la Grande-Bretagne.

Le Bureau du commerce en temps de guerre annonce qu'à l'avenir les permis d'importer de la Grande-Bretagne au Canada le fil de chanvre et de lin et la ficelle seront accordés sans égard pour l'usage que l'on voudra en faire, mais que l'on maintiendra pour les quantités les restrictions imposées aux exportateurs par la loi de 1916.

Compagnies Nos 9, 10, 11, 12, 13 et 75. Outre ces groupes se trouvent: Les Quartiers Généraux du District No 9, Mautort: Arsenal du District No 9. Compagnies Nos 1, 2, 25, 26, 29, 35 et 37. Appartiennent aussi au Corps du Service Forestier Canadien: Le corps des Directeurs des Opérations du Service Forestier, pour l'équipement, l'approvisionnement, la vérification des comptes et le service de transport. Détachement de Paris: Entrepôt de marchandises pour les Services Techniques, Havre. L'énumération précédente comprend les Unités Canadiennes faisant du service en France et en Belgique au 30 septembre, 1918.